

« MEMOIRE MASTER 2 »
(Histoire militaire contemporaine – 5 Juillet 2007)

Sujet : Le Bataillon de Corée en ALGERIE

I.- Evocation du contexte militaire :

- 1.- A la suite de l'attaque de la COREE du SUD par la COREE du NORD, le 25 Juin 1950, l'O.N.U. décide d'intervenir militairement sous le commandement unifié des Etats-Unis, agissant comme agent exécutif du Conseil de Sécurité, Seize nations mettent des troupes à la disposition de l'O.N.U., la FRANCE pour sa part fournissant un bataillon de volontaires et l'assistance de son avis « La Grandière »

Après l'armistice intervenu le 27 Juillet 1953 à PAN-MUN-JON, le Bataillon français de l'O.N.U. est transféré en INDOCHINE, début novembre 1953, perdant son statut de Force de l'O.N.U.

- 2.- Transformé en Régiment de Corée, l'Unité constituée des rescapés de COREE, de soldats sud-vietnamiens et d'engagés, est intégrée au « Groupement de marche 100 » et participe à divers combats au CENTRE-ANNAM, après la chute de DIEN-BIEN-PHU intervenue le 7 Mai 1954.

La signature d'un cessez-le-feu, à GENEVE, le 20 Juillet 1954 entraîne l'arrêt provisoire des combats en INDOCHINE.

- 3.- Redevenue bataillon, l'Unité est transférée en ALGERIE où elle débarque le 10 Août 1955 et où elle sera re-complétée, essentiellement, par des appelés du contingent ou des rappelés.

Bataillon formant corps jusqu'au mois de septembre 1960, puis à nouveau régiment, type TED 130 (sous la dénomination « **156^{ème} R.I./Régiment de Corée** »), elle participera aux opérations de maintien de l'ordre et aux combats jusqu'au 11 Novembre 1962, date de son retour en métropole après l'indépendance de l'ALGERIE.

Pendant ses quatre-vingt-sept mois de présence en AFRIQUE DU NORD, l'activité de l'Unité s'est essentiellement déroulée en Zone NORD-CONSTANTINOIS (zone d'action attribuée à la 14^{ème} D.I. dont elle dépendait) et en Zone EST-CONSTANTINOIS (sur la frontière algéro-tunisienne).

II.- Motifs du choix du sujet :

Ils sont de trois ordres :

1.- Un intérêt historique général

A partir de la connaissance des raisons d'existence et du rôle joué par une telle Unité militaire, on approche -en les évoquant plus ou moins précisément- des événements importants de l'histoire mondiale :

Par exemple :

Pour la COREE : confrontation physique armée entre le monde communiste et le « monde libre » (la campagne communiste en 1951 contre les U.S.A. : « Ridgway la Peste » était une réalité quotidienne pour l'étudiant que j'étais), recherche d'un équilibre politique entre Asie et Monde occidental...

Pour l'INDOCHINE : conflit de type colonial, entraînant des débats politiques et philosophiques importants, qui s'achève par la défaite de la puissance colonisatrice et qui semble clore une époque de l'histoire de France.

Pour l'ALGERIE : recherche de solutions de cohabitation entre deux pays d'inégale importance, aux religions, économies, origines raciales, passés historiques, différents et, où seront successivement avancés les concepts de francisation, départementalisation, fraternisation, coopération, assimilation, intégration et même partition.

Il semble d'ailleurs évident que le choix d'une autre voie d'approche des problématiques évoquées (par ex. : l'étude des institutions civiles, ou des politiques à l'internationale des Etats) aurait conduit à une prise de connaissance assez comparable des faits historiques cités.

2.- Un intérêt militaire particulier

Tout soldat incline à estimer que l'unité au sein de laquelle il a été amené à exprimer ses talents militaires (donc ses qualités d'homme) présente un intérêt particulier et relativement unique. La véritable raison en est qu'un soldat est jeune, assez peu atteint par les soucis de l'existence et voué à une certaine insouciance (j'ai noté que les départs en opérations, a priori cadre de risques possibles et d'efforts certains et dans la préparation desquels ils n'avaient aucune part, n'étaient pas spécialement teintés de mélancolie, chez les soldats).

Mais, il semble qu'il faille bien reconnaître que l'histoire du Bataillon de Corée n'est pas caractérisée par la banalité :

- Aucune autre unité militaire française, régulière, n'avait combattu à l'époque sous les auspices de la SDN avant la Seconde guerre mondiale, ni sous ceux de l'O.N.U.,
- Pourtant déjà lourdement engagée en INDOCHINE, la FRANCE n'a pas cru pouvoir ne pas apporter un certain concours à l'action collective entreprise par la création et l'engagement d'un Bataillon spécifique.
- Le premier Chef de l'Unité, le Général Ralph MONCLAR, général français prestigieux de Corps d'Armée (4 Etoiles !) accepte le grade de Lieutenant-Colonel pour pouvoir commander ce Bataillon français de l'O.N.U. (un bataillon dépendant de l'organisation des forces militaires des U.S.A. devait nécessairement être commandé par un officier de ce grade).
- En douze ans d'existence, l'Unité -tout en ne relevant pas du statut des troupes coloniales- fera la guerre successivement :
 - en pays étranger, dans la lointaine ASIE,
 - en Extrême-Orient, en terre de colonisation sous domination française,
 - en Algérie, dans le cadre de départements français.

Elle sera successivement constituée, sans perdre sa personnalité juridique et humaine : de volontaires, puis de soldats professionnels, puis d'appelés.

Elle combattrait dans le cadre d'un conflit européen et moderne, avec de gros moyens logistiques, puis dans celui d'une guerre de guérilla très équipée et portée par l'espérance des rebelles en une victoire proche, puis dans celui d'une guerre révolutionnaire et idéologique lui attribuant, en plus des missions purement militaires, des obligations de protections humaine et économique.

Au cours de sa présence en AFRIQUE du NORD, ses missions seront, successivement, attribuées dans l'ALGEROIS en 1955, puis à CONSTANTINE et à partir de CONSTANTINE en 1956, puis à partir de OUED-ZENATI et AIN-ABID, de 1957 à 1960, puis en PETITE KABYLIE à partir de Juillet 1961.

Le « Béret Noir », ancien soldat de l'Unité, qui désire évoquer ses souvenirs militaires avec un autre Ancien doit impérativement préciser : la date et les lieux de sa présence, car à défaut lesdits souvenirs pourraient ne pas coïncider.

3 - Un intérêt personnel

Appelé à cette époque à accomplir mes obligations militaires, comme il incombait à tout appelé sursitaire, j'ai fait partie du Bataillon de Corée du mois de Novembre 1957 au mois de Mars 1959.

Cette période, évidemment inconfortable par certains aspects, ne constitue pas pour moi un mauvais souvenir : l'Armée française, adaptée aux circonstances et devenue efficace, avait laissé derrière elle les difficultés de l'année 1956. Elle n'était pas encore confrontée aux incertitudes de la politique française en ALGERIE, évidentes à partir de 1960.

Il n'a pas paru inintéressant, à l'auteur du mémoire, de prolonger le souvenir d'une activité de jeunesse, par une réflexion personnelle, par des recherches et des lectures de nature historique, par la poursuite de relations parfois un peu vaines, mais toujours sympathiques et amicales, avec des Anciens de l'Unité ayant participé à ses actions.

III.- Sources et matériaux utilisés

A./ Bibliographie

La bibliographie relative au « Bataillon Français de l'O.N.U. » (1^{er} Bataillon de COREE) est assez abondante. On peut lire (mais les actions relatées en français ne concernent que la COREE) :

« Un du Bataillon français en COREE » (André LEMOINE 1951 – Edition Amiot-Dumont)

« Parallèle 38 » (Paul MOUSSET 1951 – Ed. Gallimard)

« Crèvecoeur » (Roger LE SAGE 1955 – Ed. France-Empire)

« L'assaut de Crèvecoeur » (Olivier Le MIRE 1956 - Ed. Carrefour du Monde)

« Flashes dans la bataille » (Albert MALOIRE 1957 – Ed. Louvois)

« Un héros révolté, Claude BARRES » (Pierre LYAUTEY 1959 – Ed. Julliard)

« Bataillon MONCLAR (Jacques BOUTTIN 1961 – Ed. du Scorpion)

« Bataillon de Corée – Les volontaires français 1950-1953 » (Erwan BERGOT 1983 – Ed. Presses de la Cité)

A./ Bibliographie (suite)

« Avoir 20 ans à CHIPYONG-NI » (Michel ROSSI 1994 – Ed. Remicom)

« Le Bataillon français en COREE » (Olivier MAESTRATI 2003 – chez l’auteur)

« Le Bataillon français de l’O.N.U. en COREE – historique 1950-1953 »
(J.F. PELLETIER 2004 – Ed. des Argonautes)

En ce qui concerne l’INDOCHINE, le Régiment de Corée a été l’objet des ouvrages suivants :

« GM 100 » (Jean-Pierre BERNIER 1978 – Presses de la Cité)

« INDOCHINE les derniers combats » (Jean-Pierre BERNIER 2004 – Ed. Page après Page)

« ATLANTE-ARETHUSE, une opération en INDOCHINE » (Michel GRINTCHENKO 2001 – Ed. Economia)

En ce qui concerne l’ALGERIE :

Il est probable que plusieurs milliers d’ouvrages ont été écrits sur la guerre d’Algérie mais, à ma connaissance, seuls deux concernent plus particulièrement le Bataillon/Régiment de Corée :

* « La Malguerre – Chronique irrémédiable » (Edmond STEU 2006 – Ed. Mémoire de notre Temps),

* La Mehta Joyeuse » (René-Louis THEUROT – Tomes I et 2 – 2006 – Ed. Mémoire de notre Temps)

B./ Sources officielles

- ***Les archives militaires du Service Historique de la Défense***

Ce Service est situé dans les locaux du FORT de VINCENNES.

Une loi de Janvier 1979, complétée par le décret du 3 Décembre 1979 relatifs aux archives nationales de France, a fixé les règles d’organisation et de consultation.

On distingue :

- Les archives courantes : ce sont celles qui sont encore utilisées par les Administrations dans le cadre de leurs activités,
- Les archives intermédiaires : il s'agit des documents qui ont, en majorité, vocation à devenir des archives définitives, mais restent encore occasionnellement utilisées par les Administrations,
- Les archives définitives : sont celles qui sont classées à l'issue de la période d'utilisation par les Administrations.

C'est à partir de ce classement que courent les délais de communication au public :

En général, ce délai est de **30 ans**

Il est porté à :

* **60 ans**, lorsque les documents contiennent des informations intéressant la Sûreté de l'Etat (c'est le cas des journaux de marche et opérations des Unités),

* **100 ans**, lorsque les documents concernent des procès ou des dossiers d'état-civil,

* **120 ans**, lorsqu'ils portent sur des dossiers individuels,

* **150 ans**, dans quelques autres cas.

Il existe des possibilités de dérogation :

- Le Ministère de la Défense peut décider d'accorder des dérogations générales pour certains fonds ou parties de fonds,

- Les demandes individuelles de dérogation sont soumises à examen ponctuel (90 % des demandes, lorsqu'elles sont correctement motivées, reçoivent une réponse positive).

La consultation des archives est complexe étant donné leur volume et la subtilité de certains classements :

- le fonds « ALGERIE » est constitué d'environ 20.000 cartons d'archives (référéncés : 1 H)

- La sous-série 7 U regroupe les archives retraçant les activités proprement militaires des unités formant corps (3.600 cartons sont répertoriés)

- La sous-série T concerne les actes de l'Etat-Major et du Haut-Commandement de l'Armée de Terre,

(les sous-séries T et U sont, comme les sous-séries Q-R et S réputées « séries contemporaines »).

La prise de connaissance et l'exposé du contenu des « journaux de marche et d'opérations- JMO » de l'Unité constituant la trame de mon travail, j'ai été amené à solliciter plusieurs dérogations :

- pour consultation des dossiers 4 et 5 du carton 7 U 303 (qui contient les JMO de Novembre 1957 à Février 1959), une dérogation numérotée : 012 076 du 21.09.1999, réf. 258, m'a été notifiée,

- de même pour la consultation des dossiers 1, 2 et 3 du carton 7 U 271 et 5 du carton 7 U 303 : dérogation obtenue numérotée : 009 339 du 16.07.2001 (réf. 209)

- de même pour la consultation des dossiers :

* 1 H 4586 – 4587 – 4657 – 4715 – 4717 – 4718

* 7 U 303 (carton entier)

* 7 U 304

* 10 T 895

dérogation obtenue le 28.02.2006 (réf. 554)

Il m'a d'ailleurs été indiqué que le JMO du Bataillon de Corée, pour la période du 1^{er} Septembre 1959 au 31 Octobre 1960, n'était plus détenu par le Service des Archives (lettre n° 11639 du 23.10.2002) et qu'en conséquence, il ne pouvait m'être communiqué.

A l'occasion de la mise en œuvre de ces dérogations, une carte de lecteur m'a été attribuée 'n° 7707 du 19 Janvier 2000 et n° 8362 du 21 Décembre 2005)

• *Médiathèque de la Défense*

Elle est installée dans les locaux du FORT d'IVRY, près de PARIS.

L' »Etablissement de Communication et de production audiovisuelle de la Défense - ECPAD met à la disposition des consultants ses archives photographiques : albums, diapositives, CD-R, films et vidéos.

Une « convention de recherche », permettant l'obtention éventuelle de clichés photos, à un coût modéré, a été établie le 25 Février 2006 entre l'ECPAD et moi-même.

- Ont été consultées à plusieurs reprises les *sources d'information officielles* suivantes :

- *Le Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) du Ministère de la Défense* – Service des pensions des Armées à LA ROCHELLE.

Cette Administration gère les dossiers des retraités militaires de carrière ayant effectué au moins 15 ans d'activité au sein du Ministère de la Défense et qui ont bénéficié d'une pension,

- *Le Bureau Central d'archives administratives militaires* – Caserne BERNADOTTE à PAU

Cette Administration accepte de transmettre aux anciens militaires figurant dans ses fichiers les « avis de recherche » qui lui parviennent.

- *Le site INTERNET* regroupant les morts pour la FRANCE en AFN de 1952 à 1962

Ce site peut être contacté sur « [www.mémoire des hommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.mémoire-des-hommes.sga.defense.gouv.fr). »

Il communique : nom, prénoms, date de naissance, date de décès, pays de décès des soldats décédés.

C/ Sources privées

1.- Il s'agit essentiellement des informations recueillies auprès de témoins, quelques fois spontanément, le plus souvent sur demande, dans le cadre d'interviews physiques ou épistolaires. Les documents reçus en originaux ou en photocopie ont été : livrets militaires, textes de citations, photos, diapositives, lettres parvenues ou envoyées et retrouvées, articles de journaux. Le procédé est classique.

Plusieurs fois, des notes consignées dans un cahier m'ont été confiées. Ecrites à l'époque des faits exposés, elles traduisent bien la mémoire vive d'auteurs d'occasion, leur sincérité et leur émotion, on n'y relève pas, en général, d'exagérations ou d'affabulations. Mais, exprimées à chaud, sans présupposés de diffusion, sans esprit de système, elles sont le plus souvent incomplètes, imprécises, oubliant l'essentiel pour le détail. Elles doivent donc être « retraitées » et utilisées avec précaution

2.- Ont été utilisées diverses sources écrites et, en particulier :

- a) le journal quotidien « LA DEPECHE de CONSTANTINE », installé au cœur des événements, se nourrissant des communiqués officiels, fournissant des commentaires ou des analyses toujours hostiles à la rébellion, était normalement disponible pour les lecteurs locaux.

- b) Le journal « LE BLED », d'inspiration et d'animation militaires, dont la vocation était d'informer les troupes et leur encadrement à partir des événements d'ordre militaire de l'époque. A la fois terre-à-terre et lyrique, le journal relatait les faits de guerre, informait sur la vie des unités, rendait compte des cérémonies et des commémorations patriotiques, tendant à valoriser l'Armée, et la présentant sous son meilleur jour.
- c) La collection de la revue de l'Association Nationale des Anciens de l'Unité « LE PITON », qui a repris sa publication à partir de Juin 1976 (les premiers numéros de ladite revue étaient parus en COREE et en INDOCHINE sous le titre « PITON » et « PITON et RIZIERES »)
- d) Le journal mensuel « LE COMBATTANT d'INDOCHINE et de l'UNION FRANCAISE » (avant la création d'une Association autonome des Anciens du Bataillon/Régiment de Corée, ces derniers étaient affiliés à l'Association du Corps expéditionnaire français en EXTREME-ORIENT « CEFEO »).

Journal d'esprit « ancien combattant », il oeuvrait pour le maintien de la présence française en Afrique du Nord et la confusion et l'échec des rébellions.

- 2.- Mes archives personnelles (Plusieurs cahiers de notes, des textes de circulaires de l'Armée, des cartes, des croquis et plans), assez importantes ont servi à compléter le dossier présenté.

Mais, évidemment, elles concernent essentiellement l'époque de ma présence sur place et plus particulièrement le cadre et les activités de ma compagnie d'affectation.

D./ Propos en guise de conclusion

J'ai indiqué dans les « propos liminaires » du mémoire (pages 2 à 5) les motivations profondes et affectives de ce travail : essentiellement mettre à la disposition des Anciens du Bataillon, lecteurs supposés et le plus souvent appelés du contingent, une source de renseignements avec peu de commentaires, mais aussi sûrs que possible, pouvant constituer le décor minimal dans lequel chacun pourrait inscrire ses propres et fragmentaires souvenirs

Les noms des hommes, des lieux, les situations sont ceux de la réalité et, lorsqu'il y a lacune dans l'information (le « bilan » des opérations militaires, par exemple) précision en est donnée.

Après réflexion en vue de la recherche d'une autre possibilité de présenter l'historique de cette Unité durant sa présence en ALGERIE, il n'a pas paru possible d'échapper au « fil rouge » que constitue le rappel, au jour le jour, des activités militaires décrites dans le journal de marche et des opérations. Le caractère élémentaire, linéaire, banalement descriptif de la narration en est, probablement et malheureusement, souligné. Mais, le souci de simplicité et d'accessibilité est sous-jacent. C'est d'ailleurs, également, pour cette raison que l'évocation du contexte politique est très réduit.

Les TOMES II et III de l'historique commencé au TOME I sont envisagés et les matériaux ont déjà été recueillis.

Alain PICAUD